

Self-scanning

Cette année, il est possible de comptabiliser des minutes de mouvement individuellement, en dehors des activités organisées par le GSCPX.

Pour ce faire, une application pour mobile pour système IOS et Android est disponible dans les différents App stores, sous le nom « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge ».

Voir le descriptif ci-dessous.

Les affiches de self-scanning seront placardées aux endroits suivants :

- porte extérieure du vestiaire de la halle de gymnastique
- panneau d'affichage de la commune
- terrain de foot
- grand chêne, contre la fontaine
- vitrine de Yann Solutions

Fonctionnement

- Le participant télécharge l'app, choisi sa commune et choisi son team (si il existe des teams au sein de sa commune).
- Lorsque le participant télécharge l'app et s'inscrit, l'app crée un compte personnel pour le participant qui comprendra ses statistiques.
- Le participant peut inscrire 3 personnes sur son appli (en plus de lui-même, par exemple ses enfants)

Statistiques visibles dans l'appli

- Les minutes accumulées par les participants (par jour) enregistrés dans l'app
- Le total de minutes de mouvement pour sa commune



Timing-badge digital

- Un timing-badge digital sera créé pour le participant. Ainsi, lorsqu'il participera aux activités organisées par le comité d'organisation / par la commune, il pourra présenter son portable avec son timing-badge digital à la place de prendre un timing-badge sur place.
- Si le participant possède déjà un timing-badge en papier, il peut l'insérer dans son appli (1x possible)
- Un participant va à la station Self-Scanning, scanne le code QR, fait son activité (exemple jogging, walking, marche, etc.) et scanne une 2x le code QR pour terminer son activité. Le participant peut démarrer et terminer son activité dans différentes stations Self-Scanning.
- Les minutes accumulées s'afficheront dans le compte personnel du participant (dans l'appli) et seront automatiquement enregistrée sur le compte de sa commune.
- Le participant devra activer le GPS de son portable lorsqu'il fera son activité individuelle. Ceci afin de permettre à suisse.bouge de faire des contrôles aléatoires pour s'assurer que le participant a effectivement bougé. Les données GPS resteront anonymes et ne sont pas stockées dans le temps.
- Si le participant oublie de scanner le code QR pour stopper le chrono, le système annule la procédure après 8 heures. Les minutes accumulées ne compteront pas.

